



# CHRONOPUNCTURE 2027

CENTRE IMHOTEP - FORMATION CONTINUE

## BULLETIN D'INSCRIPTION — ANNEE 2027

### CURSUS COMPLET DE CHRONOPUNCTURE

**Dates de la formation :** 22/23/24 janvier 2027 | 26/27/28 février 2027 | 16/17/18 avril 2027

**Lieu :** PRH (Périgueux Résidence Hôtelière) – 38 avenue Georges Pompidou – 24000 Périgueux

### INFORMATIONS DU STAGIAIRE

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :**

.....  
.....

**Téléphone :** ..... **Email :** .....

### ENGAGEMENT ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Je m'inscris à la formation « Chronopuncture 2027 » — Montant total : 1 700 € TTC

*Veillez cocher une seule option de paiement ci-dessous :*

☐ **Par chèques bancaires :**

- 1 chèque d'acompte de 200 € (encaissé à l'issue du délai légal de rétractation de 10 jours).
- 3 chèques de 500 € (encaissés respectivement 1 semaine avant chaque module).

☐ **Par virements bancaires :**

- 1 virement d'acompte de 200 € (versé à l'issue du délai légal de rétractation de 10 jours).
- 3 virements de 500 € (effectués respectivement 1 semaine avant chaque module).

☐ **Par espèces (Option de règlement partiel — Plafond légal de 1 000 € maximum) :**

- 200 € versés à l'issue du délai légal de rétractation de 10-jours.
- Le solde de 1 500 € devant obligatoirement être complété par chèque ou virement selon l'échéancier.

Les chèques à l'ordre du **Centre Imhotep** sont à expédier au : 25 rue du Maréchal Foch, 78000 Versailles, accompagnés du présent dossier.

**Date :** ..... Mention manuscrite « **Lu et approuvé** », Nom, Prénom , Signature

# CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le présent contrat est conclu en application des dispositions des articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail, entre les soussignés :

## L'ORGANISME DE FORMATION :

**Centre Imhotep**, S.A.R.L. au capital de 3 000 euros, représenté par M. Jean Motte en qualité de gérant.

Siège social : 25 rue du Maréchal Foch, 78000 VERSAILLES.

Siret : 45115642600038 | APE : 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° **1178 8113378** auprès de la préfecture de la région Île-de-France.

## LE STAGIAIRE :

NOM : .....Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....Ville : .....

Téléphone : .....Mail : .....

## 1.- OBJET

Le Centre Imhotep s'engage à organiser l'action de formation intitulée « **La chronopuncture** » au bénéfice du stagiaire signataire.

## 2.- ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

La formation s'adresse aux praticiens ou étudiants en acupuncture traditionnelle et médecine chinoise (justifiant de 3 ans d'études minimum), ou toute personne disposant de connaissances fondamentales équivalentes (méridiens, 5 éléments, les 4 temps de l'examen traditionnel).

## 3.- NATURE ET MODALITÉS DE L'ACTION DE FORMATION

Ce cursus complet de 3 modules de 3 jours (soit un total de 9 jours et 72 heures) se déroule entièrement en présentiel. Il vise la maîtrise pratique et le calcul traditionnel de toutes les combinaisons de chronopuncture sans ordinateur, afin de répondre aux stress traumatiques physiques, émotionnels ou climatiques.

## 4.- ORGANISATION DE LA FORMATION

**Lieu** : PRH – 38 avenue Georges Pompidou – 24000 Périgueux

**Dates du calendrier 2027** : Mod. 1 : 22/23/24 janvier | Mod. 2 : 26/27/28 février | Mod. 3 : 16/17/18 avril

**Horaires** : 09h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00

**Moyens pédagogiques** : Cours théoriques magistraux, projections de supports visuels et séances de cas cliniques pratiques. Un certificat de suivi de formation est délivré au terme du cursus.

## 5.- CONDITIONS FINANCIÈRES ET RÈGLEMENT

Le coût global de l'action de formation s'élève à **1 700 € TTC**. Ce prix exclut strictement les frais de transport, d'hébergement et de restauration, lesquels incombent intégralement au stagiaire. Le paiement s'effectue selon l'échéancier consenti (acompte de 200 € exigible uniquement après l'expiration du délai légal de rétractation, puis 3 versements de 500 € dus une semaine avant chaque module). Les règlements

en espèces sont légalement plafonnés à un cumul maximal de 1 000 € sur l'ensemble du contrat (Art. L. 112-6 du Code monétaire et financier) ; le reliquat doit être honoré par chèque ou virement.

## 6.- DÉLAI DE RÉTRACTATION LÉGAL

Conformément aux dispositions impératives de l'article L. 6353-5 du Code du travail, le stagiaire dispose d'un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de signature du contrat pour se rétracter. La rétractation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR). Durant ce délai, aucune somme ne peut être exigée et aucun encaissement ne sera effectué.

## 7.- ANNULATION, ABANDON ET FORCE MAJEURE

- En cas de désistement notifié par écrit par le stagiaire moins d'un mois avant l'ouverture de la formation (et en dehors d'un motif de force majeure), l'acompte conventionnel de 200 € demeure définitivement acquis à l'organisme de formation.
- Si le stagiaire se trouve dans l'obligation d'interrompre ou d'abandonner définitivement le cursus en cours en raison d'un **cas de force majeure dûment reconnu** (maladie grave, accident, force majeure imprévisible), le contrat est résilié de plein droit. Dans cette hypothèse unique, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, calculées au *pro rata temporis* de leur valeur contractuelle, en application de l'article L. 6353-7 du Code du travail.
- En cas d'abandon injustifié ou de convenance personnelle du stagiaire en cours de formation (hors force majeure), la totalité du prix de la formation reste contractuellement due au Centre Imhotep au titre de dédommagement.

## 8.- ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Le Centre Imhotep se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le quorum minimal de 10 participants n'est pas atteint à la date limite du 15 décembre 2026. En cas d'annulation totale de la formation par l'organisme, l'intégralité des sommes versées par les stagiaires leur sera immédiatement restituée.

## 9.- RÈGLEMENT DES LITIGES ET MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

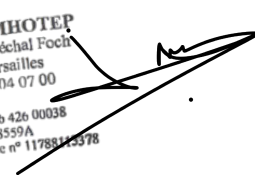
En cas de différend relatif à l'exécution ou l'interprétation du contrat, le stagiaire transmettra une réclamation écrite au Centre Imhotep par voie postale ou par courriel ([info@centre-imhotep.com](mailto:info@centre-imhotep.com)). Conformément au Code de la consommation, si la réponse n'apporte pas satisfaction, le stagiaire dispose de la faculté de saisir gratuitement le médiateur de la consommation agréé :

**SAS Médiation Solution** — 222 chemin de la bergerie, 01800 Saint Jean de Niois.

Téléphone : 04 82 53 93 06 | En ligne : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

À défaut de résolution amiable ou de médiation, tout litige sera porté devant le tribunal matériellement et territorialement compétent selon les règles de droit commun de procédure civile.

Fait à Versailles, en double exemplaire, le .....

|                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Pour le Stagiaire<br/>Mention « Lu et approuvé »</p> | <p>Pour l'Organisme de formation<br/>Jean Motte</p>  <p><b>CENTRE IMHOTEP</b><br/>25 rue du Maréchal Foch<br/>78000 Versailles<br/>tél. 06 17 04 07 00<br/>Siret : 451 156 426 00038<br/>APE : 8559A<br/>Formation continue n° 11788143378</p>  |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

# PROGRAMME

## MODULE 1

### **Vendredi matin : introduction à l'astronomie**

- Ecliptique, équateur
- Mouvement de la lune, du soleil, la hauteur du soleil et de la lune,
- Rotation de la terre et du ciel (inversé), les saisons avec la grande Ourse,
- Précession des équinoxes
- Les Sieou (28 Sieou = 4×7 avec son explication), les planètes, les points du soleil et de la lune
- Explication des 4 minutes (combinaisons avec la révolution terrestre et solaire, 24h et 23h56min)
- Les vides et les pleins (Kyo et Jitsu)
- Approche par le toucher
- Observer en conscience
- Questions diverses

### **Vendredi après-midi : les énergies Rong et Wei**

#### L'énergie Rong

- Les marées énergétiques
- La circulation de l'énergie Rong
- Explication du tableau Rong
- Explication de la technique de l'utilisation des points de l'énergie Rong selon la prise de pouls
- La marée de Rong avec point accessoire et fondamental
- Exercices d'application sur prise de pouls

#### L'énergie Wei

- Selon la colonne vertébrale
- Selon les couches énergétiques
- Exemples du calcul de Wei selon les vertèbres et les couches
- Les Jin Jing tendino-musculaires, optimiser les traitements en piquant au moment juste
- Les réunions de l'énergie Wei et Rong

### **Samedi matin : technique des 5 éléments appelée « Présent, passé, futur » (PPF)**

- explication de la technique
- entraînement clinique

### **Samedi après-midi : présentation de la roue des Kan Tche**

- Description de la roue
- Les jours, les énergies, l'espace avec les 12 Tche, les mouvements avec les 10 Kan
- Vision de champ de l'univers des énergies que l'on reçoit du ciel, des constellations, des planètes, du soleil et de la lune
- Explication de la règle à calcul : calcul des combinaisons avec les fleurs de Kia

### **Dimanche matin : combinaison du jour**

- Tableau des années
- Entraînements avec date de naissance
- Utilisation : le jour donne les points forts et faibles, les fragilités (le jour /mois)
- Recherche du Kan caché selon le jour de naissance

### **Dimanche après-midi : pratiques**

- La règle de fragilité des éléments par rapport aux jours (chap.7 So Wen)
- Les 12 Tche et les articulations. Un système de mise en mouvement des méridiens très efficace

## MODULE 2

### **Vendredi matin : combinaison de l'heure du Point d'Ouverture Terrestre (POT)**

- Comment déterminer le début et la fin du jour
- La différence du jour chinois et occidental
- Calcul des Points d'Ouverture Terrestre (POT) jour yang aux heures yang et inversement

### **Vendredi après-midi : suite du calcul des POT**

- Calcul POT des jours Yang aux heures Yin et inversement
- Les collecteurs
- Les retours au fondement
- La méthode inversée : on a le POT on doit trouver le jour et l'heure
- Le midi-minuit
- Technique des voies Luo pour les douleurs.

**Samedi matin : suite du calcul du POT et le Point d'Ouverture Céleste (POC)**

- Epoux/épouse
- Le Point d'Ouverture Céleste (POC) : différence de 4 mins
- Le calcul du point d'ouverture céleste

**Samedi après-midi : les Merveilleux Vaisseaux**

- Présentation des MV
- Les trajets
- Les points
- Les pathologies
- Les chemins de vie associés aux MV

**Dimanche matin : suite des MV**

- Le Ming T'ang solaire des MV (le soleil reste 45 jours dans chaque case)
- Calcul du Point d'Ouverture du MV avec la combinaison du jour et de l'heure
- Déterminer quel MV est vide avec les yeux fermés et ainsi que son déséquilibre

**Dimanche après-midi : suite des MV : introduction des 6 axes énergétiques en rapport avec les trigrammes**

- Explication de l'association des trigrammes avec les MV dans le Ming T'ang
- La prise de pouls des MV (selon le VAT)
- Combinaison des MV : calcul du Point d'Ouverture des MV avec la combinaison du jour et la combinaison de l'année

**MODULE 3****Vendredi matin**

- Combinaison de l'année
- Les lunes : le circuit de la lune, la combinaison de la lune, sa coloration
- Le Point d'Ouverture Lunaire avec et sans les éphémérides

**Vendredi après-midi : suites des lunes**

- Les lunes montantes/descendantes
- Les lunes croissantes/décroissantes
- Les points Luo lunaires

**Samedi matin**

- Points de dynamisation
- Les 4 brigands
- Récapitulatif des Ba Ze (les 8 mots)
- Le Na Yin et le Da Yun : explication et calcul, son utilisation

**Samedi après-midi : les adaptations**

- Notion d'opposé et correct
- Les points fondamentaux et accessoires
- Les énergies en avance et en retard
- Les combinaisons
- Analyse d'une adaptation

**Dimanche matin**

- Notions d'Energie Maître et Invité
- Les pouls des énergies
- Les contre-courant
- Les déphasages de méridiens selon les contre-courant
- Le tableau du Dr Yao : la carte énergétique de naissance avec nos forces et nos faiblesses

**Dimanche après-midi : les 4 saisons et leur effet sur la psyché profonde de l'être humain**

- Les points sur le crâne à associer aux MV
- Les points de l'énergie mystérieuse de l'air